

Étude du Coran et fonds publics, l'étonnant mélange des genres de l'Association Lumière à Saint-Denis

écrit par Jules Ferry | 23 septembre 2019



L'Association Lumyere organise
un séjour au

MAROC

Du 16 au 23 Octobre 2019

Marrakech - Assaouira - Ourika - Agadir

4 nuits à Marrakech

3 nuits à Agadir

Hôtel 4 ★

Demi-pension

700 €

**Deux guides touristiques et un cars à disposition
durant toute la durée du séjour**

ASSAOUIRA



OURIKA



MARRAKECH



AGADIR



ASSOCIATION LUMYERE

70 RUE BONNEVIDE 93200 SAINT-DENIS

06 21 31 60 83

À Saint-Denis (93), l'association Lumière fait appel à des fonds publics tout en organisant des activités plus religieuses que profanes.

[Le Point](#) titre sur ce scandale.

Sur la page Facebook de l'association, on trouve pêle-mêle des photos et publicités pour des **pèlerinages religieux à la Mecque**, des **cours d'éducation coranique** et des **cours de tajwid** (art de la récitation du Coran).



Voyages "culturels" au Maroc, en Tunisie...

- Services civiques,
- fonds de la formation professionnelle,
- contrats Pôle emploi...

l'association Lumière de Saint-Denis sait solliciter les aides publiques !

Récemment, elle a publié une offre d'emploi sur sa page Facebook, précisant qu'elle recherchait « **une chargée administrative justifiant d'une expérience dans l'administration âgée de moins de 26 ans, contrat service civique** ».

C'est courant dans le monde associatif. **Officiellement, cette structure propose** aux habitants de Saint-Denis des activités

de « *prévention et l'éducation, de soutien scolaire, d'alphabétisation et d'apprentissage des langues étrangères, d'accompagnement des parents et des personnes âgées, de citoyenneté et d'accès aux droits, d'animation socioculturelle et de loisirs* »...

Un champ d'action assez vaste qui lui permet donc de répondre aux critères d'éligibilité pour bénéficier de l'aide de volontaires en service civique, qui sont d'ailleurs quatre embauchés dans cette structure. **Rien de plus normal en apparence**, car l'association a reçu un agrément de la direction départementale de la cohésion sociale de Seine-Saint-Denis.

Sauf que des témoignages de parents d'élèves passés un temps par la structure, la présence de fillettes voilées aux abords de l'association, des petites annonces publiées sur des sites communautaires **ou même la simple observation du mur Facebook** de l'association permettent de douter de la nature réelle de ses activités...

« Il y a effectivement des cours de soutien scolaire, mais la moindre connaissance est immédiatement rattachée à la création divine », confie une mère d'élève passé par la structure.

« Les services civiques ne touchent jamais aux inscriptions des enfants qui prennent des cours de religion ! » jure la responsable de l'association Ilham Ben Salem...

On retrouve aussi des ateliers aux intitulés sans équivoque, comme celui proposé aux enfants lors de la semaine de loisirs : **« La création d'Allah à travers la nature »**.

Une fois encore, **« ce n'est pas religieux ! On parle de la nature, des arbres, de la création d'Allah, oui, mais ça n'a rien à voir avec la religion ! »** se défend la présidente contactée par téléphone.

Et que dire des **« ateliers bonheur pour les femmes »** sur la **« toilette mortuaire »** ?

L'intervention massive de fonds publics dans l'association interroge.

Détournement manifeste !

580,55 euros net !

Les statuts du service civique sont limpides sur la question : **aucune activité religieuse ne peut bénéficier** de ces **contrats indemnisés chacun 580,55 euros net** par mois.

Sur ce montant, 472,97 euros sont pris en charge par l'État et 107,58 euros par la structure d'accueil, en salaire ou en nature.

« Les services civiques ne font jamais les inscriptions aux cours de religion, ils sont uniquement sur l'administratif et l'aide aux sorties », jure Ilham Ben Salem. L'association dispose aussi « de quatre employés en contrat avec Pôle emploi », précise la présidente.

C'est à la faveur de cet agrément délivré et renouvelé par les services de la préfecture de Seine-Saint-Denis que cette association a pu bénéficier de nombreux volontaires en service civique, officiellement pour mission d'éducation populaire.

Entre décembre 2011 et décembre 2013 : **ce sont quatre volontaires qui sont accueillis.** Entre janvier 2015 et janvier 2018 : **encore quatre nouveaux volontaires,** d'ailleurs deux d'entre eux rompent leur contrat pour cause de CDI.

Mais en 2013 déjà, l'association Lumière publiait des annonces sur Internet proposant « **des cours d'éducation islamique, de tajwid et de soutien scolaire** » au tarif de 285 euros par an et par enfant pour les cours d'éducation islamique notamment.

Le détournement du Service civique.

= en principe au service de l'intérêt général !

Ces recrutements de volontaires en service civique posent un second problème : la nature des tâches assignées ne correspond pas à la mission exigible d'un service civique.

« Cela ne relève pas de la mission de l'éducation pour tous », explique-t-on à l'agence du service civique, qui rappelle que *« toute association ayant recours à un volontaire du service civique doit être en mesure de fonctionner sans ces volontaires, qui sont au service de l'intérêt général »*.

L'agence, qui a assisté à l'explosion du nombre de jeunes recrutés en service civique depuis 2015 (passant de 55 000 à 140 000 contrats), explique qu'elle prévoit de renforcer ses programmes de contrôle.

Autre scandale : de l'argent public via la formation continue.

Ce n'est pas tout. Une autre annonce publiée par l'association en 2017 propose de dispenser des formations professionnelles *« pour acquérir de nouvelles compétences ou évoluer professionnellement »* en utilisant les heures de la formation continue, c'est-à-dire, précise l'annonce, **« sans payer »**.



Association Lumyère



J'aime cette Page · 15 octobre 2017 ·

Vous êtes salarié ou demandeur d'emploi ?

Vous souhaitez suivre une formation pour acquérir de nouvelles compétences ou évoluer professionnellement ?

À l'association Lumyère vous pouvez vous former dans le domaine que vous souhaitez sans payer en utilisant vos heures CPF (Compte personnel de formation).

Pour toute information ou inscription, adressez vous au :

06 69 60 99 11 – 06 21 31 60 83 – 09 82 48 70 85

Lumyere.etab@gmail.com – à [Association Lumyère](#).



5 commentaires 10 partages

Car l'association Lumyère dispose aussi d'un agrément pour délivrer des formations professionnelles et bénéficier de divers financements.

Quelles formations y sont dispensées ?

« On propose des formations en informatique, des cours de français langue étrangère, d'anglais, de management... mais ce n'est pas moi qui gère le centre de formation », explique la présidente de l'association.



Les réponses sont plus précises du côté de l'administration : pour les années 2017 et 2018, l'État n'a enregistré **que des formations de compétence en langue arabe**, 652 heures pour un montant de 19 000 euros, entièrement financées par des organismes paritaires collecteurs agréés.

Pour Laurent Durain, directeur de la formation de la direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des dépôts, « *le compte personnel de formation rénové ne permettra plus ce genre de situation* », **“les contrôles devraient être renforcés”**.

[On est curieux de voir cela ! Des citoyens et journalistes tirent la sonnette d'alarme depuis bien longtemps ! L'association devrait aussi rembourser cet argent indûment perçu. Quant à ceux qui ont octroyé cet argent public sans contrôle, resteront-ils à leur poste ?]

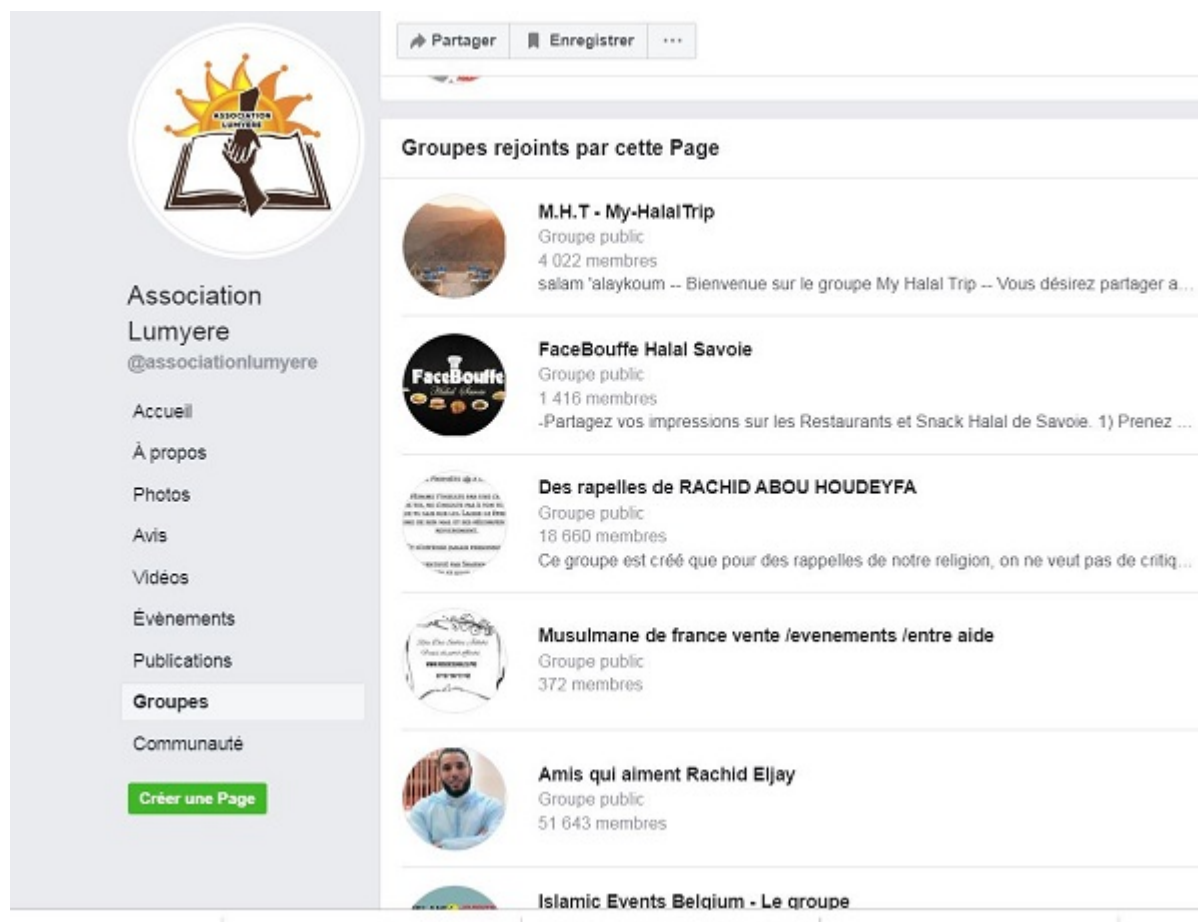
Circulez, il n'y a rien à voir !

La Préfecture n'a pas de comptes à rendre aux citoyens !

“La préfecture de Saint-Denis n'a pour le moment pas donné suite à nos demandes” (!)

<https://www.lepoint.fr/societe/exclusif-cours-de-coran-et-fonds-publics-un-etonnant-melange-des->

genres-20-09-2019-2336898_23.php?utm_medium=Social&utm_source=Twitter&Echobox=1568987891#xtor=CS1-32-%5BEchobox%5D



Ci-dessus, capture de la page Facebook de l'association : elle se réclame des **"Amis qui aiment Rachid Eljay"**, le **fameux imam de Brest**, référence en matière d'éducation ! Rappelons-nous (même si la vidéo a été ôtée depuis) qu'il prêchait aux enfants que **"la musique transforme les enfants en porcs et en singes" !**

Voir article RR :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/02/24/le-top-5-des-pires-citations-de-limam-de-brest/>

Un reportage sur France 2 avait abordé ce sujet.

Qu'en est-il précisément à Saint-Denis ?

On assiste à Saint-Denis comme dans bien des villes à une

montée de la déscolarisation d'enfants par leurs parents, de la création d'écoles clandestines et d'écoles autorisées mais hors contrat, sans lien donc avec l'Education nationale.

Contrairement à l'Académie de Versailles où le plus grand nombre des écoles hors contrat se réclament de courants catholiques (...) **ce sont à Saint-Denis des écoles qui se disent « musulmanes » mais dont les liens avec la confrérie intégriste des « Frères Musulmans » semblent nombreux.**

Mais la première des questions est de savoir s'il s'agit d'écoles hors contrat ou d'écoles clandestines, illégales donc.

Souvent, ces écoles clandestines ont une vitrine légale comme association d'aides aux devoirs ou d'apprentissage de la langue arabe, mais la présence d'enfants déscolarisés et les horaires d'ouverture montrent que l'on a affaire à des écoles illégales.

La question se pose actuellement, par exemple, pour l'association « **Lumyère** », située rue Bonnevide, qui est d'ailleurs un peu attrape-tout puisqu'elle prétendait former à une soi-disant « **licence en sciences islamistes** », faire du coaching, de l'apprentissage de la psalmodie du Coran, etc... , et affiche partout dans la ville qu'elle fait désormais du « **soutien scolaire** »...

Sources :

Excellent reportage vidéo via le lien ci-dessous :

<https://blog.francetvinfo.fr/oeil-20h/2017/01/31/islamisme-radical-ces-ecoles-qui-inquietent-la-republique.html>

Article de citoyens :

<https://www.saintdenismaville.com/ecoles-clandestines-ecoles-hors-contrat-a-saint-denis/>

Des citoyens de Saint-Denis ont déjà tiré la sonnette d'alarme

dans des articles. Extraits...

<https://www.saintdenismaville.com/aide-aux-devoirs-vraiment/>

Ces derniers jours, on a pu voir de nombreuses relances pour une association qui laissent une drôle d'impression... Car comment prétendre offrir une « aide aux devoirs » alors que les annonces de cette association sont remplies de fautes d'orthographe grossières !...

Voici ces annonces :

Association Lumière 17 septembre

IMPORTANT!!

L'association Lumière (Saint- Denis) vous propose des cours de soutiens en plusieurs matières : Maths, Français, Anglais, Espagnole, Biologie, physique, chimie, pour tous les niveaux (primaire, collège, lycée, université).

Ne ratez pas l'occasion, il reste quelques places pour vous inscrire! Si vous être intéressés, n'hésitez pas à nous contacter au 06 69 60 99 11. Partager l'information afin que vos proches en profitent !!

Et l'affiche publiée (**photo ci-dessous**) par cette association où le mot « soutien » lui-même est mal orthographié !!!



PHILO

**L'ASSOCIATION LUMIÈRE PROPOSE
DES COURS DE SOUTIEN
SCOLAIRE, REMISE
À NIVEAU**

**FRANÇAIS
MATH**

EN PETITS GROUPES !

**70 RUE BONNEVIDE
93200 SAINT-DENIS
WWW.LUMYERE.ORG
06 21 31 60 83
06 69 60 99 11
09 83 72 17 22**

**FACEBOOK
ASSOCIATIONLUMYERE**

ÉCO

**PHYSIQUE
CHIMIE
BIOLOGIE**

**PRIMAIRE
COLLÈGE**

**ESPA
GNOL**

**OPTION
ARABE BAC**

LYCÉE

ANGLAIS



Mais il y a plus surprenant car on peut se demander légitimement ce qu'est cette association qui se vante de faire du soutien scolaire ?

Plus probablement une école d'enseignement religieux

intégriste comme le montre sa vidéo de présentation :

Une autre question se pose sur la véritable nature de cette association compte tenu de la personnalité des responsables apparents de cette association dont l'un a été candidat aux dernières élections législatives sous l'étiquette « Français et Musulmans » ...

(alors l'association confessionnelle prétendument d' "aide aux devoirs" est-elle aussi un moyen de recruter des électeurs ?...)



Et l'autre responsable – qui publie les annonces, citées plus haut, de l'association sur Facebook (notamment dans les pages de groupes de Saint-Denis) sous le pseudo de Wissame Oum Wissame – avait cette photo de couverture de sa page FB en novembre 2015 affichant ainsi ses options intégristes et son

irrespect de la Loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public :



**Une « association d'aide aux devoirs » ?
Vraiment ?...**